

# Participez au concours Capitales française de la biodiversité sur le thème "Restauration de la nature"



Le concours « Capitale française de la Biodiversité » 2026 sur le thème « Restauration de la nature » est ouvert jusqu'au 27 février 2026. Les collectivités peuvent présenter des actions réalisées ou portées par d'autres partenaires, comme leur intercommunalité, un syndicat mixte ou une association partenaire, à condition qu'elles soient associées étroitement à l'action depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre en précisant le rôle joué par la collectivité à toutes ces étapes.

Liens utiles

[Toutes les infos sur www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)